

! ! ! Madame, Monsieur,

Vous trouverez dans le cahier de liaison de votre enfant la charte collective mise en place l'an dernier. Elle rassemble les droits, les règles et les devoirs communs à respecter lors des temps scolaires et périscolaires ainsi que les sanctions qui seront appliquées au niveau de l'école, de la cantine, du temps de 12h00 à 13h50 et de l'accueil périscolaire organisé le matin et le soir à partir de 16h00.

RAPPEL :

Cette charte a été réalisée, dans un souci de cohérence et de continuité, par tous les adultes responsables de vos enfants (enseignants, personnel de la mairie, directrices du centre de loisirs) qui ont tenu compte des remarques et des propositions formulées lors des conseils des délégués élèves.

Nous avons jugé nécessaire de mettre en place cette charte fixant les principes régissant l'espace social que constituent l'école et les lieux où se rendent vos enfants durant les temps périscolaires, pour leur permettre d'apprendre, de jouer et de manger dans les meilleures conditions possibles.

Cette charte a aussi pour but de faire comprendre à vos enfants, futurs citoyens, la nécessité d'instaurer des règles dans toute société afin que la liberté de chacun soit respectée.

Les enseignantes, ! ! ! ! ! Les responsables,

Mes droits à l'école (temps scolaire et périscolaire)

- 1 - J'ai le droit d'être respecté par les adultes et les autres enfants en tous lieux.
- 2 - J'ai le droit d'être en sécurité et donc d'être protégé contre toute forme de violence (verbale ou physique) et de discrimination.
- 3 - J'ai le droit au respect de mes affaires personnelles.
- 4 - J'ai le droit d'apprendre dans de bonnes conditions.
- 5 - J'ai le droit d'évoluer, de travailler et de jouer dans des lieux propres et agréables.
- 6 - J'ai le droit de manger dans un environnement agréable et calme.
- 7 - J'ai le droit à la parole et donc d'être écouté par les autres enfants et par les adultes.
- 8 - J'ai le droit de proposer des idées pour améliorer la vie de l'école.
- 9 - J'ai le droit d'utiliser du matériel à condition d'avoir l'autorisation de l'adulte.
- 10 - J'ai le droit à des moments calmes.
- 11 - J'ai le droit d'être seul si j'en ai envie.

CHARTRE DE VIE COLLECTIVE

Temps scolaire et périscolaire

Nom :

Prénom :

Classe :

	bilan	signature des responsables
PERIODE 1		
PERIODE 2		
PERIODE 3		
PERIODE 4		
PERIODE 5		

